

MAIRIE DE COGNAC LA FORÊT
HAUTE-VIENNE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Nombre de Conseillers
En exercice : 14
Présents : 12
Absents : 2
Votants : 12

L'an deux mille vingt quatre

Le mardi vingt-six mars

Le Conseil Municipal de COGNAC-LA-FORÊT dûment convoqué à 19 h 00, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Christian VIGNERIE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : Le vendredi 15 mars 2024

Présents : M. Christian VIGNERIE, M. Jacques JAVELAUD (1^{er} Adjoint), M. Jean MAYNARD (Adjoint), Mme Maryse THOMAS (Adjointe), Mme Marie-Lyne COIFFE, M. Pierre FABRE, Mme Élodie FEIFER, Mme Claudette LORGUE, M. Laurent MOREAU, Mme Michelle MOREL, M. Jean-Luc RESTOUEIX, M. Denis VARENNE

Absents : Mme Frédérique GODARD, Mme Daria PIEKARCZYK

Secrétaire de séance : Mme Michelle MOREL

015/2024 - DÉLIBÉRATION - RÉGULARISATION DE LA VOIE COMMUNALE ALLANT DE JUSSAC AUX MONTS

Le Maire fait part au Conseil Municipal qu'il y a lieu de régulariser la voie communale reliant Jussac aux Monts.

Une enquête publique avait été faite le 21 octobre 1993.

1 - L'emprise de la voie communale passe par les terrains de :

- Monsieur DUSSOULIER Gabriel : parcelles F 1254 de 98m², F1256 de 310m², F1258 de 263 m² et F 1263 de 228 m² pour une surface totale de 899m²
- Les conjoints JAVELAUD : parcelle F 1260 pour une surface de 703 m²
- Mr ARIES Fabien : parcelle F1269 pour une surface de 38 m²
- Mme LAFOSSAS Mauricette : parcelle F1267 pour une surface de 128 m²
- Mr CHARLEMAGNE Jean-Claude : parcelle F 1265 pour une surface de 12m²

Après délibération, le Conseil Municipal décide :

- L'acquisition des parcelles ci-dessus au prix de 1 € le m²
- Délègue l'étude de Maître Elodie LASVERGNAS, notaire à Saint Victurnien, pour la rédaction des actes.
- Tous les frais afférents à cette affaire seront pris en charge par la Commune.
- Donne pouvoir au Maire afin de signer toutes les pièces nécessaires au dossier.

2 – Certains terrains de l'ancien chemin communal vont être achetés par les propriétaires riverains :

- F 1145 pour une surface de 203 m² à Mme CASTELLAN Veuve DUFOSSE Lucienne, 2 La Tuilerie de Jussac 87310 Cognac La Forêt
- F 1146 d'une contenance de 49 m² ainsi que la parcelle nouvellement cadastrée F 1385 d'une contenance de 1097 m² à Mr Jean-Louis BOUCHERON et Mme Nadine DUSSOULIER, son épouse, 1 La Tuilerie de Jussac 87310 Cognac La Forêt

Après délibération, le Conseil Municipal décide :

- La vente des parcelles mentionnées ci-dessus au prix de 1 € le m²
- Délègue l'étude de Maître Elodie LASVERGNAS, notaire à Saint Victurnien, pour la rédaction des actes.
- Tous les frais afférents à la vente seront supportés par les acquéreurs.
- Donne pouvoir au Maire afin de signer toutes les pièces nécessaires au dossier.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures, pour copie conforme en Mairie.

Le Maire,
VIGNERIE Christian

